

29 juillet 2025

Bonjour **Caisse Desjardins d'Alma**,

Agents et Principaux,

Bonjour « **jacinthe** »,

Je n'ai toujours pas reçu de réponse écrite de votre part en lien avec mon avis national et international du 12 avril 2025. Ce dernier fut pourtant discuté par téléphone à la fin avril. Vous étiez embêtée par son étrangeté apparente, le fait que la « **Fédération des Caisse**s » vous ait refilé sa propre responsabilité d'y répondre et qu'il était évident que c'est avec la « **personne physique** » s'étant un jour présenté à la caisse pour ouvrir les comptes épargnes et opérations de l'époque (1980s) que la **Caisse Desjardins d'Alma** fait affaire.

Je vous ai dit parfait alors, il vous suffit de mettre ceci par écrit et de me l'envoyer à l'adresse et au nom indiqué « **eric blackburn** », utilisé pour distinguer l'homme vivant. Un doute a alors été semé dans votre esprit et vous avez dit devoir vérifier avant avec le « **service juridique** ».

Prenez une seconde pour le réaliser... vous avez besoin de vérifier l'évidence avec un « **service juridique** »? Et est-ce que l'évidence prend autant de temps? Et suivant quel « **système de lois** » fonctionne ce service, c'est l'une de mes questions de base?

Je vous rappelle que je travaille actuellement à une compréhension plus précise de cette fraude économique perpétrée contre nous tous. Et je n'ai pas d'autre choix que de le mettre en lumière aux yeux du monde sans aucun doute possible et en toute transparence parce que cela dérange un pouvoir qui contrôle la pensée des gens afin de les utiliser comme agents et défenseurs de l'abus insidieux qu'eux-mêmes subissent. Évidemment, pour qu'ils l'imposent ensuite collectivement aux autres comme l'unique voie ou voix acceptable à suivre sans pour autant être capable d'expliquer le pourquoi du comment. C'est le principe de l'« idiome » (voir l'intro de mon aide-mémoire simplifié à <https://no-thingman.com/synth%C3%A8se#nombre>).

L'objectif est donc de faire la démonstration de cette « **évidence** » en réorganisant la gestion de mes affaires autour d'une seule et unique personne, l'être vivant « **eric blackburn** » en fonction de juridictions et de systèmes appropriés qui protègent naturellement ses droits sans qu'il le demande ou qu'il ait à se battre pour les faire respecter en obtenant toujours la bonne information afin qu'il puisse rendre réellement justice si ce n'est pas le cas.

Bref, en sachant et en faisant savoir exactement le pourquoi et le comment il s'engage pour qu'il assume correctement ses responsabilités et, s'il y a lieu, qu'il signe de bons contrats dans la confiance de ne pas abuser ou être abusé par qui ou quoique ce soit.

Et non, nous ne vivions pas dans un tel monde, la preuve est plus que faite et elle est facile à faire. Cependant, c'est à la mise en place d'un tel monde que ma démarche présente sert.

Voilà pourquoi, je vous demande dans un premier temps, de simplement répondre à la question suivante; plus tard, je reviendrai sur la propriété des comptes, l'adossement des fonds à une valeur comme l'or ou l'argent et la juridiction du système commercial dans lequel il existe avec ses mécanismes de paiement fiduciaire possibles.

Donc, tout comme **Desjardins Assurances** (voir document à <https://no-thingman.com/politique#preuve>), est-ce que vous avez une relation quelconque avec une ou différentes « **personnes** » qui portent

mon nom donné à la naissance, comme par exemple et sans s'y restreindre, « **ERIC BLACKBURN** », « **BLACKBURN ERIC** », « **Eric Blackburn** » ou encore « **Monsieur Eric Blackburn** » etc. et qui étrangement, au fil du temps, ont toujours partagé les mêmes adresses physiques et postales que moi? Oui ou non?

Si oui, dites-moi spécifiquement avec la ou lesquelles de ces « **personnes** » vous faites affaire et à chaque fois, son statut juridique précis? si non, dites-moi sans me mentir pourquoi je pense être en relation avec vous depuis au moins 40 ans en prenant deux secondes pour réaliser la nature de votre comportement au regard de cette volonté d'exposer simplement et objectivement les faits.

Ensuite, veuillez écrire votre réponse à l'homme vivant « **eric blackburn** », né à Alma (avec une partie de sa généalogie accessible publiquement dans son affidavit du 17 octobre <https://nothingman.com/politique#affidavit>) et dont les comptes épargnes et opérations ont été ouverts par ses parents dans les années 1980 avec un folio se terminant par XX XX9, habitant successivement au 1375 rue Guérard, au 561 rue des Outardes, au 809 rue de l'Église, au 210 rue Rhéaume, au 3681 rue Evelyn, au 102 rue Lafleur, au 3620 rue Evelyn et maintenant au :

3625, #3, rue Evelyn, Verdun (Québec), H4G 1P4.

Merci de votre attention en la matière.

Cordialement.


erick de la famille blackburn